



Taux journalier pour les forfaits jours

Par **blah2**, le **28/09/2023** à **13:21**

Bonjour,

Comment calculer le taux journalier quand on est sur un forfait jours?

(Afin de connaître la valeur d'une journée de RPC qui pourrait être rachetée par l'employeur).

Deuxième partie de la question - est-ce que ce taux journalier est calculé sur le salaire de base, ou le salaire avec ancienneté incluse ?

Merci beaucoup,

Par **P.M.**, le **28/09/2023** à **14:52**

Bonjour,

En principe, en absence de disposition conventionnelle ou contractuelle, pour obtenir le salaire journalier, on divise le salaire annuel par le nombre de jours du forfait...